



RAPPORT ANNUEL

CM-AM OBLI IG 2025

Fonds commun de placement

Exercice du 14/10/2022 au 29/12/2023

CARACTERISTIQUES DE L'OPC

Forme juridique : FCP

● **L'objectif de gestion**

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion d'offrir une performance liée à l'évolution des marchés de taux essentiellement par une exposition sur des titres grade investissement (« Investment Grade ») sur la durée minimum de placement recommandée, comprise entre la création du fonds et la dernière valeur liquidative du mois de décembre 2025. Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, à des fins de parfaite lisibilité des résultats de gestion, la performance de l'OPCVM pourra être rapprochée de celle de l'OAT (Obligation Assimilable du Trésor) 1 % 25 novembre 2025 (FR0012938116) (à titre indicatif le TRA de l'OAT est de 1,13 % au 30/06/2022).

● **Stratégie d'investissement**

Afin de réaliser l'objectif de gestion, l'OPCVM utilise une stratégie d'investissement dite « buy and hold » ou de portage des titres. Au démarrage, le gérant sélectionnera des titres de maturités maximales qui n'excéderont pas 3 mois au-delà de la dernière valeur liquidative de décembre 2025 en cherchant à diversifier l'exposition géographique et l'allocation sectorielle du fonds. La construction du portefeuille reflétera les convictions de la société de gestion en termes d'analyse-crédit et respectera le processus d'investissement défini par la société de gestion.

Le portefeuille sera composé essentiellement de titres grade investissement (« Investment Grade »). Ce type de stratégie implique une rotation très faible du portefeuille. Le gérant conserve toutefois la possibilité de procéder à des arbitrages dans l'intérêt du porteur. Les liquidités issues des titres arrivés à échéance avant décembre 2025 seront réinvesties en obligations et titres de créances de maturité la plus proche possible de la dernière valeur liquidative du mois de décembre 2025 ou en instruments du marché monétaire.

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 0 % à 10 % sur les marchés actions, de l'OCDE, de toutes capitalisations, de tous les secteurs.

De 90 % à 200 % en instruments de taux, souverains, publics, privés, de l'OCDE, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés. L'OPCVM pourra être exposé aux instruments de taux spéculatifs (10 %), aux instruments de taux non notés (15%).

La fourchette de sensibilité de l'OPCVM est comprise entre 0 et 5.

Les instruments de titrisation sont utilisés par le gérant en alternative aux produits monétaires ou obligataires.

Les instruments émis dans une devise autre que l'euro font l'objet d'une couverture systématique contre le risque de change.

Il peut également intervenir sur les :

- contrats financiers à terme ferme ou optionnels, titres intégrant des dérivés utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux, de crédit, de change qui peuvent entraîner une surexposition du portefeuille
- acquisitions et cessions temporaires de titres.

COMMENTAIRE DE GESTION

Les taux mondiaux entament l'exercice 2023 par une forte baisse, notamment sur la partie longue de la courbe, dans un contexte où les investisseurs sont rassurés sur la trajectoire de l'inflation américaine et donc, du resserrement monétaire à venir. En zone Euro, le dégonflement des attentes participe à la rechute marquée des spreads italiens d'autant que le scénario d'une récession grave s'écarte. Au cours du mois de janvier, le marché du crédit a été traditionnellement très actif avec des volumes d'émissions supérieurs à 80 Mds€ sur les financières et 43 Mds€ sur les corporates. Malgré cet afflux d'offre, les spreads de crédit Investment Grade se resserrent d'une dizaine de bp. Sur le segment High Yield, les spreads se resserrent globalement de 35 bp dans un mouvement de compression entre les émetteurs BB et B. Le taux 10 ans allemand termine le mois de janvier à 2,29% en baisse de 28 bp. Au cours du mois de février, les indicateurs économiques confirment la résilience de la consommation et de l'inflation qui sont portées par les hausses de salaires, ravivant ainsi les craintes des investisseurs sur l'ampleur du resserrement monétaire encore nécessaire pour lutter contre l'inflation. Dans ce contexte, les taux souverains reviennent sur leurs points hauts récents, les dépassant même pour les taux courts, le marché ayant dû réintégrer rapidement davantage de hausses des taux directeurs des banques centrales américaine et européenne. Sur le crédit, l'activité primaire est moins importante qu'au mois précédent, davantage motivée par la nécessité d'attendre les publications des résultats des sociétés que par le manque d'intérêt des investisseurs. Les spreads de crédit poursuivent leur resserrement avec une surperformance marquée du segment High Yield (-17 bp) versus Investment Grade (-3 bp). En mars, l'incertitude sur les perspectives économiques mondiales s'accroît nettement avec l'effondrement de la Silicon Valley Bank, le sauvetage de Credit Suisse et le ralentissement de l'économie américaine. Malgré ce contexte, la FED et la BCE montent leurs taux directeurs. Le stress bancaire a ravivé l'aversion au risque et a provoqué un repli sensible des taux souverains sur fond de mouvement de fuite vers la qualité et de dégonflement des attentes en matière de poursuite du resserrement monétaire. A la fin du mois, les craintes sur les risques systémiques se sont atténuées soutenant les actifs risqués mais conduisant à une remontée des taux souverains, alimentée par l'inflation sous-jacente qui reste élevée en zone euro. Les spreads des souverains périphériques restent stables versus Allemagne contrairement aux spreads de crédit, principalement des émetteurs financiers, qui se tendent fortement dans un mouvement de pentification de la courbe des taux.

Au début du second trimestre de l'exercice, les investisseurs restent focalisés sur la situation des banques américaines et la croissance. Le ralentissement économique commence, en effet, à se matérialiser dans les statistiques publiées mais, les spreads de crédit repartent à la baisse notamment ceux des émetteurs non financiers qui se resserrent davantage que ceux des banques. Entre le vote du texte de loi sur le plafond de la dette aux Etats-Unis et des données d'inflation bien orientées en zone euro, le mois de mai est plutôt favorable aux actifs risqués, en dépit de statistiques économiques mitigées et de communications d'entreprises prudentes aux Etats-Unis. La Présidente de la BCE a néanmoins tenu à rappeler que le niveau de l'inflation sous-jacente reste excessif en zone euro alors que les tensions sur le marché du travail sont toujours propices à des effets de second tour relatifs aux revalorisations salariales. Fin mai, le taux 10 ans allemand est à 2,28%, après avoir touché un point haut à 2,54% le 26 mai. La courbe des taux euro poursuit son mouvement d'aplatissement, la pente 2-10 ans passant de -35 bp à -45 bp. Sur le crédit Investment Grade, les spreads des émetteurs corporates sous-performent les financières, en raison d'une offre primaire très dynamique. Sur le segment High Yield, après s'être resserrés de 25 bp, les spreads sont finalement stables sur le mois. Le mois de juin marque la première pause de la Fed dans son cycle de hausse des taux directeurs contrairement à la BCE qui délivre encore 25 bp. Des indicateurs macros généralement pointés vers la résilience de l'emploi, la persistance de l'inflation, notamment l'inflation sous-jacente à des niveaux toujours trop élevés ainsi que les déclarations des banquiers centraux à la conférence de Sintra maintenant le cap vers davantage de resserrement monétaire, entraîne à la hausse les taux 10 ans allemand (+11 bp à 2,39%) et américain (+20 bp à 3,84%) dans un fort mouvement d'aplatissement

des courbes. L'optimisme des investisseurs entretient le recul de l'aversion au risque à travers la réduction des spreads périphériques et de crédit principalement sur le segment High Yield.

En juillet, la Fed et la BCE remontent toutes deux leurs taux directeurs de 25 pb, comme largement attendu par les marchés. Ces hausses s'accompagnent néanmoins d'une communication plus souple quant à la nécessité de poursuivre le resserrement. Après avoir initié le mois sur une tendance haussière, les taux souverains européens et américains se détendent en deuxième quinzaine sous l'effet d'une publication d'inflation aux Etats-Unis inférieure aux attentes, en particulier pour l'inflation sous-jacente. Les rendements du Bund et du T-note s'établissent ainsi respectivement à 2,49% et 3,96% fin juillet, contre 2,39% et 3,84% fin juin. De part et d'autre de l'Atlantique, ce mouvement de baisse porte davantage sur les taux courts et explique la repentification de la courbe des taux. Le début du mois d'août est marqué par une nouvelle poussée haussière des taux longs suite à des publications confirmant la résilience de l'économie américaine et donc, la crainte de voir les banques centrales maintenir plus longtemps une politique monétaire restrictive. D'autres facteurs ont favorisé ce mouvement des taux : le début d'inflexion de politique monétaire de la Bank of Japan, la prise en compte d'émissions à venir massives du Trésor américain, sûrement amplifiée par la dégradation de l'Agence Fitch, sans oublier une liquidité réduite. Des statistiques indiquant une dynamique de désinflation progressive et des perspectives de croissance préoccupantes en zone euro ont finalement permis d'inverser la hausse des taux européens, le taux 10 ans allemand terminant le mois quasiment inchangé à 2,46% dans un mouvement de pentification de la courbe euro. Les spreads semi-cœur et périphériques restent globalement stables versus Allemagne. Sur le crédit, les spreads s'élargissent d'une dizaine de bp. A la fin du troisième trimestre de l'exercice, les marchés obligataires mondiaux subissent une sévère correction, accompagnée d'un fort mouvement de pentification des courbes et une hausse des taux réels. Les taux à 10 ans américain et allemand inscrivent de nouveaux plus hauts respectivement à 4,60% et à 2,85%. Les risques se sont multipliés avec les décisions de politique monétaire de la FED, la BCE et la BOE qui ont alimenté la crainte de taux d'intérêt élevés sur une longue durée, le énième risque de shutdown, le repricing des futures baisses des taux directeurs vers le second semestre 2024 et la résurgence du risque italien. Entre des données d'inflation relativement rassurantes et des publications macroéconomiques positives fin septembre mais, des perspectives baissières et des nouvelles inquiétantes de l'économie chinoise, le marché a privilégié l'aversion au risque à l'image du spread BTP qui s'écarte de 29 bp. Sur le marché du crédit, après un resserrement initial, les spreads s'écartent sensiblement sur la seconde moitié du mois.

Le dernier trimestre de l'exercice est marquée par la résurgence du risque géopolitique lié au conflit au Moyen-Orient, des statistiques économiques qui tardent à envoyer un message de ralentissement économique conjugué à des résultats d'entreprises mitigés. Ainsi, après avoir touché un point haut à 5% sur le 10Y US et 3% sur le 10Y allemand, la tendance s'est inversé pour finir le mois respectivement 10 bp et 20 bp plus bas. Fin octobre, la BCE a fait souffler un vent de soulagement sur les taux en actant le scénario largement consensuel d'une pause dans son resserrement monétaire, suivi peu après par la FED. Le grand écart en terme de dynamique économique et inflationniste subsiste cependant toujours entre les Etats-Unis et l'Europe, et ce ne sont ni les données de salaires, ni les prix de l'immobilier, ni l'indice de confiance des consommateurs qui viennent contredire cette tendance. Le mouvement d'aversion pour le risque s'est manifesté à travers les actifs risqués : le spread BTP-BUND a atteint 211bp au plus haut et les spreads de crédit se sont écartés d'une dizaine de bp sur l'IG et d'une trentaine de bp sur le segment HY. En novembre, les taux souverains mondiaux reprennent une forte dynamique baissière à la faveur de statistiques économiques confortant l'hypothèse d'un reflux de l'inflation sans effondrement de la croissance, accompagnées d'un ajustement perceptible de la communication de la Fed. Le taux à 10 ans américain repasse ainsi sous 4,30%, une première depuis mi-septembre. Le taux à 10 ans allemand termine le mois à 2,45%, en baisse de 35 bp versus fin octobre. Le rallye sur le marché du crédit continue d'être alimenté par les anticipations de futures baisses des taux Fed et BCE dès 2024. Dans ce contexte, la détente des taux souverains soutient les spreads de crédit qui se resserrent pour la cinquième semaine consécutive, tant sur les CDS que sur le marché cash. Le mois de décembre est marqué par la poursuite de l'optimisme des marchés sur les anticipations d'assouplissement monétaire. Aux Etats-

Unis, l'inflation, les dépenses de consommation et la confiance des ménages ont souligné la remarquable résilience de la dynamique économique. En fin d'exercice, les taux souverains continuent leur marche en avant à la baisse, offrant un nouveau soutien aux actifs risqués. Le taux à 10 ans américain est ainsi repassé sous 4 % en clôturant l'exercice à 3,88 %. Le taux à 10 ans allemand termine l'exercice à 2,02 %, tandis qu'il l'avait initiée à 2,57 %. Le spread BTP-Bund a bénéficié de l'appétit pour le risque et s'est resserré de 15 bp sur le mois. Les spreads de crédit ont également été bien orientés en l'absence d'émissions primaires, le segment High Yield se resserrant d'une vingtaine de bp sans mouvement de compression notable entre les émetteurs de catégories de notation BB et B.

La performance nette du fonds sur l'exercice s'est établie à 5,46% pour la part IC, 5,30% pour la part RC et 5,45% pour la part S. L'indicateur de référence affiche une performance de 1,93% sur la période.

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852. Le recensement des émetteurs au sein du Fonds dont les activités sont éligibles à la Taxonomie est un sujet principal pour Crédit Mutuel Asset Management. Des travaux sont en cours afin de permettre, à terme, de déterminer un pourcentage minimum d'alignement avec la taxonomie.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
 - une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées,
- Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088. prend en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Politiques sectorielles :

Inscrit dans ses objectifs stratégiques, Crédit Mutuel Asset Management développe progressivement un ensemble de politiques sectorielles en lien notamment avec la politique RSM (Responsabilité Sociale et Mutualiste) (1) du Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Le détail des politiques sectorielles de la société de gestion est disponible sur le site de Crédit Mutuel Asset Management.

La surveillance et le contrôle de l'application de ces dernières s'effectuent à trois niveaux :

- par la mise en place d'un dispositif de contrôle pré-trade, empêchant la souscription de titres interdits de par l'application des politiques sectorielles (2) ;
- par la mise en place d'un dispositif de contrôle post-trade, permettant d'identifier les valeurs interdites par l'application des politiques sectorielles et présentes en portefeuille (hors OPC qui font de la réplification indicielle dans leur structuration) ;
- par le Comité RSE (trimestriel), réuni autour de la Direction générale, en charge de la supervision et du suivi de l'application des politiques sectorielles. Ce Comité prend connaissance en particulier des

analyses qualitatives réalisées par le Pôle Finance Responsable et Durable sur les émetteurs concernés par les différentes politiques sectorielles.

Politique sectorielle Charbon :

Au niveau de la SGP (3), sur l'exercice écoulé, notons la prise en compte de la mise à jour de la liste « GCEL » (4) par l'ONG Urgewald, laquelle constitue la référence en termes de déploiement de notre politique sectorielle.

L'identification des émetteurs impliqués dans des activités liées au charbon s'effectue selon plusieurs critères :

- Les « Coal Developer » : émetteurs développant des capacités en lien avec l'exploitation de charbon ;

- Et 4 autres critères associés à des seuils :

o Production annuelle de charbon < 10 MT ;

o Capacités électriques installées basées sur le charbon < 5 GW

o Part du Charbon thermique dans le CA < 10%

o Part du Charbon dans le mix énergétique < 10%

Notons la baisse des niveaux des seuils relatifs, de 20% à 10%.

La liste GCEL compte désormais 3731 émetteurs (maisons mères et filiales) dont 1840 sont identifiés comme « coal developer ».

Sur l'exercice, le Comité RSE, instance de gouvernance et de suivi de l'application de nos politiques sectorielles, a confirmé le statut « autorisé » de 2 groupes émetteurs présents dans la liste GCEL et engagés dans un plan de sortie du charbon à horizon 2030.

Au total, la mise en œuvre de notre politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 99,8% des émetteurs de la liste GCEL 2023. Ce haut niveau d'exclusion s'explique, entre autre, par l'extension de l'interdiction d'un émetteur à l'ensemble du Groupe auquel il appartient.

Politique sectorielle Défense et Sécurité :

La politique sectorielle Défense et Sécurité se compose de deux volets :

- Exclusion des entreprises impliquées dans le secteur des armes controversées et des armes non-conventionnelles et de destruction massive ;

- Suivi des controverses portant sur des sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat.

S'agissant des activités liées aux armes conventionnelles, le pôle Finance Responsable et Durable (FRoD) de Crédit Mutuel Asset Management assure une vigilance particulière concernant les sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat et faisant l'objet de controverses très sévères liées aux activités de défense et sécurité. Cette analyse peut mener à une exclusion.

L'application de la politique sectorielle Défense et Sécurité aboutit à l'exclusion de 137 émetteurs.

Politique sectorielle Hydrocarbure :

Au 1er janvier 2023 la politique sectorielle hydrocarbure est entrée en application, dans le cadre de la déclinaison des politiques sectorielles mises en place au sein de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Elle prévoit le gel des positions des émetteurs figurant dans la liste dite « GOGEL », produite par Urgewald, et ne respectant le seuil suivant :

- la part de production d'hydrocarbures non conventionnels est supérieure à 25% dès le 01/01/2023 ;

Le périmètre retenu pour définir la partie non conventionnelle des hydrocarbures est celui de l'ONG Urgewald, à savoir :

- pétrole ou gaz de schiste,

- pétrole issu de sables bitumineux,

- pétrole lourd et extra-lourd,

- pétrole en eau profonde,

- pétrole extrait en Arctique,

- méthane de houille.

Au 1er janvier 2023, l'application de la politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 481 émetteurs sur un total de 789 recensés dans la GOGEL 2022. Le taux d'exclusion ressort ainsi à 61%.

(1) Politique RSE adaptée à l'organisation propre du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

- (2) Mise en service au 2nd semestre 2021.
- (3) Société de Gestion.
- (4) Mise à jour en octobre de chaque année.
- (5) Développement de nouvelles capacités de production de charbon.

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers qui constituent une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont. Cette prise en compte des critères extra-financiers est matérialisée par une note ou un indicateur extra-financier supérieure à celle de l'univers d'investissement.

- **Frais de gestion indirects calculés**

111 184,75 EUR

- **Addendum – Article 8**

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

En vertu du décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie Climat, les informations à communiquer font dorénavant l'objet d'un rapport spécifique publié au plus tard le 30 juin de chaque année sur le site de Crédit Mutuel Asset Management sur la page suivante, où sont également accessibles toutes les informations sur la démarche ESG de la SGP :

Finance responsable | Crédit Mutuel Asset Management - Non professionnels (creditmutuel-am.eu)

- **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE

• INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

• Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet: www.creditmutuel-am.eu et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 4 rue Gaillon, 75002 Paris.

• Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

• Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

• Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

• Politique de rémunération

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées notamment sur les critères suivants: la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise ainsi que le respect des règles de risques et de conformité. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management (notamment le respect des Politiques sectorielles d'exclusion ainsi que le respect de l'exclusion des valeurs controversées).

B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :

- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :

- le Directeur Général, le Secrétaire Général, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI)
- les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants .

C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2022, le total des rémunérations brutes globales versées aux 279 collaborateurs présents sur l'exercice s'est élevé à 18 813 105 € dont 1 282 750 € de primes. Les éléments de rémunération

versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7 272 428 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.

Ces primes sont limitées à un montant annuel unitaire de 100.000€ et ne font pas l'objet d'un étalement. Dans le cadre d'une révision de la politique de rémunération permettant un versement de primes discrétionnaires supérieures à 100.000€, Crédit Mutuel Asset Management en informerait préalablement l'AMF et mettrait sa politique de rémunération en conformité avec les directives dites OPCVM V et AIFM en prévoyant notamment les conditions d'étalement sur une période minimum de trois ans.

● **Evènements intervenus au cours de la période**

14/10/2022 Création du fonds

14/10/2022 Commercialisation étrangère : Le fonds est commercialisé au Luxembourg

20/01/2023 Frais : Affichage des frais - Ventilation FROG

25/10/2023 Mise à jour de la trame : Mise en place d'un mécanisme de liquidité (gates et swing pricing)

25/10/2023 Mise à jour de la trame : Mise à jour annexe SFDR

25/10/2023 Mise à jour de la trame : Mise en conformité de la trame

BILAN ACTIF

	29/12/2023	
Immobilisations nettes	0,00	
Dépôts et instruments financiers	1 144 964 747,05	
Actions et valeurs assimilées	0,00	
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations et valeurs assimilées	1 077 103 644,80	
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	1 077 103 644,80	
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Titres de créances	0,00	
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Titres de créances négociables	0,00	
Autres titres de créances	0,00	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Parts d'organismes de placement collectif	67 861 102,25	
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	67 861 102,25	
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	
Autres organismes non européens	0,00	
Opérations temporaires sur titres	0,00	
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	
Titres empruntés	0,00	
Titres donnés en pension	0,00	
Autres opérations temporaires	0,00	
Contrats financiers	0,00	
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Autres opérations	0,00	
Autres instruments financiers	0,00	
Créances	0,00	
Opérations de change à terme de devises	0,00	
Autres	0,00	
Comptes financiers	2 906 678,65	
Liquidités	2 906 678,65	
Total de l'actif	1 147 871 425,70	

BILAN PASSIF

	29/12/2023	
Capitaux propres		
Capital	1 131 943 838,92	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	
Report à nouveau (a)	0,00	
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	866 590,51	
Résultat de l'exercice (a, b)	14 724 221,22	
Total des capitaux propres	1 147 534 650,65	
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	
Opérations temporaires sur titres	0,00	
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	
Autres opérations temporaires	0,00	
Contrats financiers	0,00	
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Autres opérations	0,00	
Dettes	336 775,05	
Opérations de change à terme de devises	0,00	
Autres	336 775,05	
Comptes financiers	0,00	
Concours bancaires courants	0,00	
Emprunts	0,00	
Total du passif	1 147 871 425,70	

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	29/12/2023	
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	
Total Opérations de couverture	0,00	
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	
Total Autres opérations	0,00	

COMPTE DE RESULTAT

	29/12/2023	
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	731 425,29	
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	
Produits sur obligations et valeurs assimilées	15 669 939,74	
Produits sur titres de créances	0,00	
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	
Produits sur contrats financiers	0,00	
Autres produits financiers	0,00	
TOTAL (I)	16 401 365,03	
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	
Charges sur contrats financiers	0,00	
Charges sur dettes financières	0,00	
Autres charges financières	0,00	
TOTAL (II)	0,00	
Résultat sur opérations financières (I - II)	16 401 365,03	
Autres produits (III)	0,00	
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	4 127 518,21	
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	12 273 846,82	
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	2 450 374,40	
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	14 724 221,22	

- **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Le premier exercice a une durée exceptionnelle de 14 mois et 15 jours (date de création 14/10/2022).

- **Comptabilisation des revenus**

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

- **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

- **Affectation des sommes distribuables**

Part IC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part RC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part S :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- **Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

- **Frais de gestion fixes (taux maximum)**

		Frais de gestion fixes	Assiette
IC	FR001400C2O8	0,3 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,27 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,03 % TTC maximum	Actif net
RC	FR001400C2N0	0,4 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,37 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,03 % TTC maximum	Actif net
S	FR001400C2M2	0,3 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,27 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,03 % TTC maximum	Actif net

- **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

		Frais de gestion indirects
IC	FR001400C2O8	Néant
RC	FR001400C2N0	Néant
S	FR001400C2M2	Néant

- **Commission de surperformance**

Part FR001400C2O8 IC

Néant

Part FR001400C2N0 RC

Néant

Part FR001400C2M2 S

Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

- **Frais de transaction**

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

• Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

• Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

• Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,

- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,

- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,

- etc.

• Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

• Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

• Acquisitions temporaires de titres :

• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois

• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

• Cessions temporaires de titres :

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

- **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta

résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

• Description des garanties reçues ou données

• Garantie reçue :

Néant

• Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPCVM peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

• Informations complémentaires

Compléments sur les frais

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement.

Par ailleurs, la société de gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autre service » étaient inférieurs au taux affiché.

Mécanisme de Swing Pricing

La Société de Gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative du fonds afin de préserver l'intérêt des porteurs présents sur le fonds en faisant supporter aux seuls investisseurs entrants (respectivement sortant) lors de mouvements de souscriptions (respectivement rachats) massifs, le poids du coût du réaménagement du portefeuille.

Le Swing Pricing avec seuil de déclenchement est un mécanisme, encadré par une procédure interne, par lequel la valeur liquidative peut être ajustée en cas de dépassement du seuil de déclenchement dit seuil de Swing Pricing. Ce seuil est indiqué en pourcentage de l'actif net de l'OPC et il est préétabli par la Société de Gestion.

Ainsi si au jour de la centralisation, le total des ordres de souscription/ de rachat nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts du fonds dépasse le seuil de Swing Pricing le mécanisme d'ajustement est activé et la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse ou à la baisse. Cette valeur liquidative ajustée est dite valeur liquidative « swinguée ».

Les paramètres du seuil de déclenchement et de coûts de réajustement sont déterminés par la Société de Gestion et revus périodiquement. Celle-ci a également la possibilité de les modifier à tout moment, notamment en cas de crise sur les marchés financiers.

Si l'OPC émet plusieurs catégories de parts, la valeur liquidative de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais le facteur de swing est identique pour toutes les classes de parts et le mécanisme s'applique à l'ensemble du fonds.

La volatilité de la valeur liquidative du FCP peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du Swing Pricing.

La valeur liquidative « swinguée » est la seule valeur liquidative du fonds et la seule communiquée aux porteurs de parts du fonds. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.

Conformément aux dispositions réglementaires la société de gestion ne communique pas le niveau du seuil de déclenchement et veille à préserver le caractère confidentiel de cette information.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	29/12/2023	
Actif net en début d'exercice	0,00	
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	1 200 097 201,24	
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-96 786 629,48	
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	702 952,23	
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-185 411,77	
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	
Frais de transaction	-2 651,10	
Différences de change	0,00	
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	31 435 342,70	
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>31 435 342,70</i>	
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	12 273 846,83	
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	
Autres éléments	0,00	
Actif net en fin d'exercice	1 147 534 650,65	

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé	1 004 145 792,36	87,50
Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou assimilé	4 943 244,81	0,43
Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé	1 795 318,85	0,16
Titres subordonnés (TSR - TSDI)	66 219 288,78	5,77
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	1 077 103 644,80	93,86
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	1 072 160 399,99	93,43	0,00	0,00	4 943 244,81	0,43	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	2 906 678,65	0,25	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	37 592 065,12	3,28	1 039 511 579,68	90,59	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2 906 678,65	0,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise2	%	Devise 3	%	Autre(s) devise(s)	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	29/12/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			55 059 463,63
	FR00140007B4	CM ARKEA 0,01%26	4 219 709,18
	FR0014006XE5	BFCM 0,01%070325	17 258 985,23
	FR0014009A50	BFCM 1%230525	7 586 104,82
	XS1166201035	BFCM1,25%15-25EMTN	2 961 699,86
	XS1288858548	BFCM 3%110925	7 019 419,83
	XS1385945131	BFCM 2,375%240326	6 384 408,65
	XS1750122225	BFCM 0,75%150725	9 629 136,06
TCN			0,00
OPC			67 861 102,25
	FR0007033477	CM-AM INST.ST RC6D	49 666 867,79
	FR0007081088	CM-AM CR.L.D.RD 3D	5 240 932,91
	FR0013373206	CM-AM ST BONDS 6D	8 235 987,16
	FR0013472461	CM-AM H.Y.24 IC 3D	4 717 314,39
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			122 920 565,88

TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	29/12/2023	
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	
Résultat	14 724 221,22	
Total	14 724 221,22	

	29/12/2023	
C1 PART CAPI RC		
Affectation		
Distribution	0,00	
Report à nouveau de l'exercice	0,00	
Capitalisation	10 185 497,57	
Total	10 185 497,57	
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	
Distribution unitaire	0,00	
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	
Provenant de l'exercice	0,00	
Provenant de l'exercice N-1	0,00	
Provenant de l'exercice N-2	0,00	
Provenant de l'exercice N-3	0,00	
Provenant de l'exercice N-4	0,00	

	29/12/2023	
C2 PART CAPI IC		
Affectation		
Distribution	0,00	
Report à nouveau de l'exercice	0,00	
Capitalisation	745 709,75	
Total	745 709,75	
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	
Distribution unitaire	0,00	
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	
Provenant de l'exercice	0,00	
Provenant de l'exercice N-1	0,00	
Provenant de l'exercice N-2	0,00	
Provenant de l'exercice N-3	0,00	
Provenant de l'exercice N-4	0,00	

	29/12/2023	
C3 PART CAPI S		
Affectation		
Distribution	0,00	
Report à nouveau de l'exercice	0,00	
Capitalisation	3 793 013,90	
Total	3 793 013,90	
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	
Distribution unitaire	0,00	
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	
Provenant de l'exercice	0,00	
Provenant de l'exercice N-1	0,00	
Provenant de l'exercice N-2	0,00	
Provenant de l'exercice N-3	0,00	
Provenant de l'exercice N-4	0,00	

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice		866 590,51
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		0,00
Total		866 590,51

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	
C1 PART CAPI RC		
Affectation		
Distribution		0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées		0,00
Capitalisation		615 820,49
Total		615 820,49
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres		0,00
Distribution unitaire		0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	
C2 PART CAPI IC		
Affectation		
Distribution		0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées		0,00
Capitalisation		41 201,67
Total		41 201,67
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres		0,00
Distribution unitaire		0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	
C3 PART CAPI S		
Affectation		
Distribution	0,00	
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	
Capitalisation	209 568,35	
Total	209 568,35	
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	
Distribution unitaire	0,00	

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
14/10/2022	C1 PART CAPI RC*	1 559 104,90	15 591,049	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14/10/2022	C2 PART CAPI IC*	850 000,00	8,50	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14/10/2022	C3 PART CAPI S*	84 511 252,90	845 112,529	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
29/12/2023	C1 PART CAPI RC	815 299 938,31	7 742 365,466	105,30	0,00	0,00	0,00	1,39
29/12/2023	C2 PART CAPI IC	54 587 066,53	517,612	105 459,43	0,00	0,00	0,00	1 520,27
29/12/2023	C3 PART CAPI S	277 647 645,81	2 632 864,185	105,45	0,00	0,00	0,00	1,52

*Date de création

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI RC		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	8 034 631,04200	815 837 518,31
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-292 265,57600	-30 111 342,41
Solde net des Souscriptions/Rachats	7 742 365,46600	785 726 175,90
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	7 742 365,46600	

	En quantité	En montant
C2 PART CAPI IC		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	572,09200	57 934 468,67
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-54,48000	-5 626 471,38
Solde net des Souscriptions/Rachats	517,61200	52 307 997,29
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	517,61200	

	En quantité	En montant
C3 PART CAPI S		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	3 226 585,85000	326 325 214,26
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-593 721,66500	-61 048 815,69
Solde net des Souscriptions/Rachats	2 632 864,18500	265 276 398,57
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	2 632 864,18500	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI RC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	52 995,00
Montant des commissions de souscription perçues	52 995,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	52 995,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	52 995,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C2 PART CAPI IC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	312,03
Montant des commissions de souscription perçues	312,03
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	312,03
Montant des commissions de souscription rétrocedées	312,03
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C3 PART CAPI S	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	15 451,00
Montant des commissions de souscription perçues	15 451,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	15 451,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	15 451,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	29/12/2023
FR001400C2N0 C1 PART CAPI RC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,40
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	3 067 288,15
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	29/12/2023
FR001400C2O8 C2 PART CAPI IC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,30
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	135 714,46
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	29/12/2023
FR001400C2M2 C3 PART CAPI S	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,30
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	924 515,60
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
Total des créances		
Dettes	Frais de gestion	336 775,05
Total des dettes		336 775,05
Total dettes et créances		-336 775,05

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	1 144 964 747,05	99,78
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	1 077 103 644,80	93,87
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	67 861 102,25	5,91
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	0,00	0,00
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-336 775,05	-0,03
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	2 906 678,65	0,25
DISPONIBILITES	2 906 678,65	0,25
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	1 147 534 650,65	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Obligations & Valeurs assimilées						1 077 103 644,80	93,87
TOTAL Obligations & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé						1 077 103 644,80	93,87
TOTAL Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé						1 004 145 792,36	87,51
TOTAL AUTRICHE						3 696 517,83	0,32
AT0000A2JAF6 ERSTE GROUP BK 0,05%20-160925	16/09/2020	16/09/2025	EUR	29	0,05	2 743 657,83	0,24
XS2022093434 OMV 0%19-030725	03/07/2019	03/07/2025	EUR	1 000		952 860,00	0,08
TOTAL BELGIQUE						28 722 192,34	2,50
BE0974423569 KBC GROUP TV22-290625	29/06/2022	29/06/2025	EUR	56	2,88	5 646 075,45	0,49
BE6317283610 BELFIUS BANQUE 0,375%19-0226	13/11/2019	13/02/2026	EUR	197	0,38	18 520 339,71	1,61
BE6324012978 BELFIUS BANQUE 0,375%20-0925	02/09/2020	02/09/2025	EUR	48	0,38	4 555 777,18	0,40
TOTAL SUISSE						24 698 717,76	2,15
CH0409606354 UBS GROUP TV18-170425	17/04/2018	17/04/2025	EUR	1 000		1 000 693,93	0,09
CH0520042489 UBS GROUP TV20-290126	29/01/2020	29/01/2026	EUR	9 800		9 419 778,79	0,82
CH1168499791 UBS GROUP TV22-210325	21/03/2022	21/03/2025	EUR	14 263		14 278 245,04	1,24
TOTAL ALLEMAGNE						84 950 731,48	7,40
DE000A289Q91 SCHAEFFLER 2,75%20-121025 1	12/10/2020	12/10/2025	EUR	21	2,75	2 077 459,31	0,18
DE000A3MP4T1 VONOVIA 0%21-011225	01/09/2021	01/12/2025	EUR	118		11 013 648,00	0,96
DE000A3MQNN9 LEG IMMOBILIEN SE OBL 0,375%22-1701	17/01/2022	17/01/2026	EUR	106	0,38	9 965 443,34	0,87

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
DE000CB0HRY3 COMMERZBANK 0,1%21-110925 973	11/03/2021	11/09/2025	EUR	2 800	0,10	2 655 384,13	0,23
DE000CZ40LD5 COMMERZBANK 4%16-230326 865	23/03/2016	23/03/2026	EUR	7 900	4,00	8 185 243,96	0,71
DE000CZ40NS9 COMMERZBANK 1%19-040326 923	04/03/2019	04/03/2026	EUR	8 500	1,00	8 199 298,33	0,71
DE000DL19US6 DEUTSCHE BANK 2,625%19-120226	12/02/2019	12/02/2026	EUR	34	2,62	3 420 173,18	0,30
DE000DL19VR6 DEUTSCHE BANK TV20-191125	19/11/2020	19/11/2025	EUR	120		11 690 034,10	1,02
XS1246732249 LDBK BADEN-WUERTT 3,625%15-25	16/06/2015	16/06/2025	EUR	2 000	3,62	2 018 395,57	0,18
XS1734548644 VOLKSWAGEN BANK 1,25%17-151225	15/12/2017	15/12/2025	EUR	4 400	1,25	4 233 763,19	0,37
XS2282094494 VOLKSWAGEN LEASING 0,25%21-26	12/01/2021	12/01/2026	EUR	14 500	0,25	13 638 096,16	1,19
XS2296201424 DEUTSCHE LUFTHANSA 1% 100225	10/02/2021	11/02/2025	EUR	7	2,88	706 830,66	0,06
XS2438615606 VOLKSWAG FIN SVCS 0,25%22-0125	31/01/2022	31/01/2025	EUR	1 000	0,25	967 378,22	0,08
XS2555178644 ADIDAS 3%22-211125	21/11/2022	21/11/2025	EUR	18	3,00	1 809 242,26	0,16
XS2617442525 VOLKSWAGEN BANK 4,25%23-070126	25/04/2023	07/01/2026	EUR	42	4,25	4 370 341,07	0,38
TOTAL DANEMARK						16 591 795,09	1,45
DK0009522062 NYKREDIT REALKREDI 0,625%19-25	28/06/2019	17/01/2025	EUR	6 026	0,62	5 879 328,81	0,52
DK0030467105 NYKREDIT REALKREDIT 0,25%20-26	23/11/2020	13/01/2026	EUR	600 000 000	0,25	5 651 409,04	0,49
XS1789699607 A.P. MOELLER-MAERSK 1,75%18-26	16/03/2018	16/03/2026	EUR	5 150	1,75	5 061 057,24	0,44
TOTAL ESPAGNE						46 994 169,90	4,10
XS1201001572 BCO SANTANDER 2,5%15-25	18/03/2015	18/03/2025	EUR	60	2,50	6 038 862,29	0,53
XS1551726810 CELLNEX TELECOM 2,875%17-0425	18/01/2017	18/04/2025	EUR	3	2,88	303 796,05	0,03
XS1729879822 PROSEGUR CASH 1,375%17-040226	04/12/2017	04/02/2026	EUR	6	1,38	582 638,71	0,05

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
XS1820037270 BBVA 1,375%18-140525	14/05/2018	14/05/2025	EUR	50	1,38	4 895 804,92	0,43
XS1968846532 CAIXABANK 1,125%19-270326	27/03/2019	27/03/2026	EUR	29	1,12	2 789 562,29	0,24
XS2028816028 BANCO SABADELL 0,875%19-220725	22/07/2019	22/07/2025	EUR	60	0,88	5 800 408,03	0,51
XS2168647357 BANCO SANTANDER 1,375%20-0126	05/05/2020	05/01/2026	EUR	25	1,38	2 432 911,64	0,21
XS2305600723 SANTANDER CONSUM FI 0%21-0226	23/02/2021	23/02/2026	EUR	7		653 786,00	0,06
XS2436160779 BANCO SANTANDER TV22-260125	26/01/2022	26/01/2025	EUR	67		6 690 197,81	0,58
XS2455392584 BANCO SABADELL TV22-240326	24/03/2022	24/03/2026	EUR	30	2,62	3 003 421,72	0,26
XS2485259241 BBVA 1,75%22-261125	26/05/2022	26/11/2025	EUR	58	1,75	5 654 866,25	0,49
XS2575952424 BANCO SANTANDER 3,75%23-160126	16/01/2023	16/01/2026	EUR	78	3,75	8 147 914,19	0,71
TOTAL FINLANDE						14 599 097,01	1,27
XS2320747285 OP CORP BANK 0,25%21-240326	24/03/2021	24/03/2026	EUR	750	0,25	702 492,54	0,06
XS2530506752 OP CORP BANK 2,875%22-151225	15/09/2022	15/12/2025	EUR	13 943	2,88	13 896 604,47	1,21
TOTAL FRANCE						255 052 826,27	22,25
FR0010961540 EDF 4%10-121125 EMTN	04/11/2010	12/11/2025	EUR	46	4,00	2 357 139,04	0,21
FR0012370872 IMERYYS 2%14-101224 EMTN	10/12/2014	10/12/2024	EUR	50	2,00	4 911 507,38	0,43
FR0012633345 BPCE 2,25%15-120325	24/03/2015	12/03/2025	EUR	40	2,25	4 004 192,78	0,35
FR0012969038 SANOFI 1,5%15-220925 EMTN	22/09/2015	22/09/2025	EUR	30	1,50	2 938 203,93	0,26
FR0013030038 KLEPIERRE 2,125%15-221025 EMTN	22/10/2015	22/10/2025	EUR	20	2,12	1 958 816,78	0,17
FR0013139482 VALEO 1,625%16-180326 EMTN	18/03/2016	18/03/2026	EUR	4	1,62	390 140,03	0,03
FR0013182078 APRR 1,125 %16-090126EMTN	10/06/2016	09/01/2026	EUR	10	1,12	977 015,07	0,09

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
FR0013218393 ICADE 1,125%16 171125	15/11/2016	17/11/2025	EUR	35	1,12	3 339 401,35	0,29
FR0013323664 BPCE 1,375% 18-230326	23/03/2018	23/03/2026	EUR	70	1,38	6 797 591,75	0,59
FR0013331196 ILIAD 1,875% 18-250425	25/04/2018	25/04/2025	EUR	4	1,88	394 980,43	0,03
FR0013342334 VALEO 1,5% 18-180625	18/06/2018	18/06/2025	EUR	2	1,50	195 093,15	0,02
FR0013365285 ENGIE 0,875% 18-190925	19/09/2018	19/09/2025	EUR	20	0,88	1 932 128,31	0,17
FR0013370129 BUREAU VERITAS 1,875% 18-060125	04/10/2018	06/01/2025	EUR	40	1,88	3 989 263,56	0,35
FR0013399029 ACCOR TV19-040226	04/02/2019	04/02/2026	EUR	12	3,00	1 189 403,84	0,10
FR0013428414 RENAULT 1,25% 19-240625	24/06/2019	24/06/2025	EUR	6	1,25	580 938,92	0,05
FR0013449972 ELIS 1% 19-030425	03/10/2019	03/04/2025	EUR	6	1,00	583 706,20	0,05
FR0013463650 ESSILORLUXOTT 0,125% 19-270525	27/11/2019	27/05/2025	EUR	57	0,12	5 457 036,25	0,48
FR0013476199 BPCE 0,25% 20-150126	15/01/2020	15/01/2026	EUR	7	0,25	660 070,47	0,06
FR0013486701 SOCIETEGENERALE 0,125% 20-0226	24/02/2020	24/02/2026	EUR	10	0,12	938 501,92	0,08
FR0013506524 PERNOD RICARD 1,125% 20-070425	01/04/2020	07/04/2025	EUR	50	1,12	4 903 249,59	0,43
FR0013509726 BPCE 0,625% 20-280425	28/04/2020	28/04/2025	EUR	100	0,62	9 673 491,25	0,84
FR0013510179 AUCHAN HOLDING 29012026	29/04/2020	29/01/2026	EUR	62	2,88	6 205 778,73	0,54
FR0013518081 SEB 1,375% 20-160625	16/06/2020	16/06/2025	EUR	20	1,38	1 939 442,46	0,17
FR00140007B4 CM ARKEA 0,01% 20-280126	28/10/2020	28/01/2026	EUR	45	0,01	4 219 709,18	0,37
FR0014001JP1 PSA BANQUE 0% 21-220125	22/01/2021	22/01/2025	EUR	76		7 313 632,00	0,64
FR0014002G44 SAFRAN 0,125% 21-160326	16/03/2021	16/03/2026	EUR	8	0,12	750 784,55	0,07
FR0014003Z81 CARREFOUR BQUE 0,107% 21-140625	14/06/2021	14/06/2025	EUR	50	0,11	4 767 767,35	0,42

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
FR0014005OL1 ARVAL SERV LEAS 0%21-011025	01/10/2021	01/10/2025	EUR	30		2 825 160,00	0,25
FR0014006XE5 BFCM 0,01%21-070325	25/11/2021	07/03/2025	EUR	180	0,01	17 258 985,23	1,50
FR0014007VF4 BPCE 0.375%22-020226	02/02/2022	02/02/2026	EUR	68	0,38	6 438 048,10	0,56
FR0014008FH1 ARVAL SERV LEAS 0,875%22-0225	17/02/2022	17/02/2025	EUR	10	0,88	975 051,23	0,08
FR0014009A50 BFCM 1%22-230525	23/03/2022	23/05/2025	EUR	78	1,00	7 586 104,82	0,66
FR001400AO22 SOCIETEGENERALE TV22-300525	30/05/2022	30/05/2025	EUR	121		12 086 380,55	1,05
FR001400BDD5 ARVAL SERV LEAS 3,375%22-0126	04/07/2022	04/01/2026	EUR	140	3,38	14 466 305,48	1,26
FR001400D7M0 ALD 4,75%22-131025	13/10/2022	13/10/2025	EUR	92	4,75	9 481 539,10	0,83
FR001400H8D3 ARVAL SERV LEAS 4,25%23-111125	11/04/2023	11/11/2025	EUR	66	4,25	6 718 696,85	0,59
FR001400HJE7 LVMH 3,375%23-211025	21/04/2023	21/10/2025	EUR	44	3,38	4 460 208,59	0,39
FR001400HQD4 VINCI 3,375%23-040225	04/05/2023	04/02/2025	EUR	86	3,38	8 794 632,13	0,77
FR001400HX73 L OREAL 3,125%23-190525	19/05/2023	19/05/2025	EUR	69	3,12	7 026 908,91	0,61
XS0994991411 TOTALENERGIES 2,875%13-191125	19/11/2013	19/11/2025	EUR	8	2,88	800 003,87	0,07
XS1166201035 BFCM1,25%15-140125 EMTN	14/01/2015	14/01/2025	EUR	30	1,25	2 961 699,86	0,26
XS1195574881 SOC.GENERAL02,625%15-270225	27/02/2015	27/02/2025	EUR	96	2,62	9 681 451,39	0,84
XS1218319702 URW 1%15-140325	15/04/2015	14/03/2025	EUR	4 000	1,00	3 906 560,44	0,34
XS1227287221 CROWN EURO.HOLDING 3,375% 15-0	05/05/2015	15/05/2025	EUR	600	3,38	598 554,00	0,05
XS128858548 BFCM 3%15-110925	11/09/2015	11/09/2025	EUR	70	3,00	7 019 419,83	0,61
XS1325645825 BNP PARIBAS 2,75%15-270126	27/11/2015	27/01/2026	EUR	18 400	2,75	18 728 656,75	1,65
XS1376614118 URW 1,375%16-0326	09/03/2016	09/03/2026	EUR	3 000	1,38	2 914 051,47	0,25

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
XS1614416193 BNP PARIBAS1,5%17-25 EMTN	17/05/2017	17/11/2025	EUR	5 000	1,50	4 859 531,15	0,42
XS1750122225 BFCM 0,75%18-170725 EMTN	17/01/2018	17/07/2025	EUR	100	0,75	9 629 136,06	0,84
XS1790990474 CRD AGRI.1.375%15-130325 EMTN	13/03/2018	13/03/2025	EUR	61	1,38	6 019 298,33	0,52
XS1793349926 CIE SAINT-GOB 1,125%18-26 EMTN	23/03/2018	23/03/2026	EUR	8	1,12	774 344,79	0,07
XS1898256257 SCHLUMBERGER 1%18-180226	05/11/2018	18/02/2026	EUR	1 000	1,00	966 449,73	0,08
XS2385389551 HLD INF MET ENV 0,125% 160925	16/09/2021	16/09/2025	EUR	5 000	0,12	4 706 661,34	0,41
TOTAL ROYAUME UNI						106 182 609,63	9,25
XS1040506898 BP CAP.MARK. 2,972%14-270226	28/02/2014	27/02/2026	EUR	800	2,97	818 729,31	0,07
XS1140857316 STD CHARTERED 3,125%14-191124	19/11/2014	19/11/2024	EUR	3 400	3,12	3 387 291,52	0,30
XS1254428896 HSBC HOLDINGS 3%15-300625	30/06/2015	30/06/2025	EUR	13 427	3,00	13 505 787,86	1,18
XS1577947440 INEOS FINANCE 2,125%17-151125	03/11/2017	15/11/2025	EUR	700	2,12	681 207,33	0,06
XS1721423462 VODAFONE GROUP 1,125%17-201125	20/11/2017	20/11/2025	EUR	600	1,12	578 893,48	0,05
XS1757394322 BARCLAYS 1,375%18-240126 NOTES	24/01/2018	24/01/2026	EUR	15 750		15 507 590,24	1,34
XS2051494222 BRITISH TELECOM 0,5%19-120925	12/09/2019	12/09/2025	EUR	375	0,50	357 976,39	0,03
XS2078918781 LLOYDS BANK GRP TV19-121125	12/11/2019	12/11/2025	EUR	11 800		11 473 852,51	1,00
XS2080205367 NATWEST GRP TV19-151125	15/11/2019	15/11/2025	EUR	4 950		4 819 785,79	0,42
XS2082324364 BARCLAYS TV19-090625	09/12/2019	09/06/2025	EUR	9 100	0,75	9 003 196,88	0,78
XS2150006646 NATWEST MKTS 2,75%20-020425	02/04/2020	02/04/2025	EUR	9 500	2,75	9 611 128,19	0,84
XS2402064559 MITSUBISHI HC CAP.UK 0%21-1024	29/10/2021	29/10/2024	EUR	8 575		8 288 766,50	0,72
XS2407357768 NATWEST MKTS 0,125%21-121125	12/11/2021	12/11/2025	EUR	12 000	0,12	11 307 931,14	0,99

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
XS2437455277 MITSUBISHI HC CAP.UK0,25%22-25	03/02/2022	03/02/2025	EUR	8 820	0,25	8 489 229,46	0,74
XS2485553866 NATWEST MKTS 2%22-270825	27/05/2022	27/08/2025	EUR	8 500	2,00	8 351 243,03	0,73
TOTAL IRLANDE						17 093 529,82	1,49
XS1849518276 SMURFIT KAP ACQ 2,875%18-0126	28/06/2018	15/01/2026	EUR	3 375	2,88	3 373 233,75	0,29
XS1849550592 AIB GRP 2,25%18 030725	03/07/2018	03/07/2025	EUR	3 700	2,25	3 679 692,46	0,32
XS2082969655 BK OF IE GRP TV19-251125	25/11/2019	25/11/2025	EUR	3 416		3 331 541,36	0,29
XS2325562424 FRESENIUS FIN 0%21-011025	01/04/2021	01/10/2025	EUR	5 152		4 859 933,12	0,43
XS2634593854 LINDE PLC 3,625%25	05/06/2023	12/06/2025	EUR	18	3,62	1 849 129,13	0,16
TOTAL ITALIE						113 502 316,47	9,89
IT0005323438 CDP 1,875%18-070226	31/01/2018	07/02/2026	EUR	70	1,88	6 937 924,70	0,60
IT0005419848 ITALY 0,5%20-010226	01/09/2020	01/02/2026	EUR	5 000	0,50	4 777 230,00	0,42
XS0215093534 LEONARDO 4,875%05-240325	08/03/2005	24/03/2025	EUR	600	4,88	631 908,64	0,06
XS1316569638 AUTOSTRADE 1,875%15-041125	04/11/2015	04/11/2025	EUR	2 100	1,88	2 041 963,92	0,18
XS1639488771 FERROVIE STATO 1,5%17-270625	28/06/2017	27/06/2025	EUR	18 100	1,50	17 741 563,62	1,53
XS1957442541 SNAM 1,25%19-280825	28/02/2019	28/08/2025	EUR	1 500	1,25	1 459 037,38	0,13
XS2021993212 UNICREDIT TV19-030725	03/07/2019	03/07/2025	EUR	6 000		5 972 576,39	0,52
XS2027957815 MEDIOBANCA 1,125%19-150725	15/07/2019	15/07/2025	EUR	16 000	1,12	15 497 550,16	1,35
XS2033351995 TERNA 0,125%19-250725	25/07/2019	25/07/2025	EUR	7 200	0,12	6 840 023,60	0,60
XS2063547041 UNICREDIT 0,5%19-090425	09/10/2019	09/04/2025	EUR	7 500	0,50	7 237 386,47	0,63
XS2072815066 BANCO BPM 1,75%19-280125	28/10/2019	28/01/2025	EUR	1 300	1,75	1 291 889,78	0,11

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
XS2104967695 UNICREDIT TV20-200126	20/01/2020	20/01/2026	EUR	10 400		10 221 131,39	0,89
XS2121417989 BANCO BPM 1,625%20-180225	18/02/2020	18/02/2025	EUR	2 500	1,62	2 471 105,14	0,22
XS2179037697 INTESA SANPAOLO 2,125%20-0525	26/05/2020	26/05/2025	EUR	4 000	2,12	3 972 277,38	0,35
XS2192431380 ITALGAS 0,25%20-240625	24/06/2020	24/06/2025	EUR	3 960	0,25	3 784 486,09	0,33
XS2289133915 UNICREDIT 0,325%21-190126	19/01/2021	19/01/2026	EUR	4 000	0,32	3 780 990,14	0,33
XS2300208928 SNAM 0%21-150825	15/02/2021	15/08/2025	EUR	4 500		4 271 490,00	0,37
XS2304664167 INTESA SANPA 0,625%21-240226	22/02/2021	24/02/2026	EUR	15 400	0,62	14 571 781,67	1,27
TOTAL JAPON						31 105 891,45	2,71
XS2228683277 NISSAN MOTOR 2,652%20-170326	17/09/2020	17/03/2026	EUR	4 400	2,65	4 394 755,34	0,38
XS2241387252 MIZUHO FIN GROUP 0,214%20-1025	07/10/2020	07/10/2025	EUR	7 489	0,21	7 122 147,85	0,62
XS2242747181 ASAHI GROUP HD 0,155%20-231024	23/10/2020	23/10/2024	EUR	8 800	0,16	8 549 507,28	0,75
XS2530031546 M BISHI UFJ FINL TV22 190925	21/09/2022	19/09/2025	EUR	11 000		11 039 480,98	0,96
TOTAL LUXEMBOURG						23 300 581,76	2,03
DE000A3KNP88 TRATON FIN LUX 0,125%21 240325	24/03/2021	24/03/2025	EUR	60	0,12	5 744 060,16	0,50
DE000A3LBGG1 TRATON FIN LUX 4,125%22-221125	22/11/2022	22/11/2025	EUR	42	4,12	4 253 733,15	0,37
DE000A3LC4C3 TRATON FIN LUX 4,125%23-180125	18/01/2023	18/01/2025	EUR	90	4,12	9 388 303,15	0,82
DE000A3LHK72 TRATON FIN LUX 4%23-160925	16/05/2023	16/09/2025	EUR	20	4,00	2 034 265,14	0,18
ES0305523005 SIX FINANCE 0%20-021225 REG-S	02/12/2020	02/12/2025	EUR	10		939 150,00	0,08
XS2050404636 DH EUROPE FIN II 0,2%19-180326	18/09/2019	18/03/2026	EUR	1 000	0,20	941 070,16	0,08
TOTAL PAYS-BAS						90 933 572,58	7,92

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
XS0920704920 ENEL FIN INTL 4,45%13-230425	23/04/2013	23/04/2025	EUR	100	4,45	10 363 740,98	0,90
XS1218821756 ABN AMRO 1%15-160425	16/04/2015	16/04/2025	EUR	5 000	1,00	4 890 542,35	0,43
XS1718393439 NATURGY FINANCE TV17-150525	15/11/2017	15/05/2025	EUR	30	0,88	2 911 621,07	0,25
XS1787477543 KON AH DEL 1,125%18-190326	19/03/2018	19/03/2026	EUR	500	1,12	486 681,97	0,04
XS1846632104 EDP FINANCE 1,625%18-260126	26/06/2018	26/01/2026	EUR	800	1,62	786 700,82	0,07
XS1933820372 ING GROUP 2,125%19-100126	10/01/2019	10/01/2026	EUR	10	2,12	1 001 262,47	0,09
XS2156506854 NATURGY FIN 1,25%20-150126	15/04/2020	15/01/2026	EUR	22	1,25	2 137 253,89	0,19
XS2178833773 STELLANTIS 3,875%20-0126	07/07/2020	05/01/2026	EUR	2 100	3,88	2 201 047,11	0,19
XS2264074647 LOUIS DR COMP 2,375%20-271125	27/11/2020	27/11/2025	EUR	3 000	2,38	2 938 652,87	0,26
XS2305244241 LEASEPLAN 0,25%21-230226 MTN	23/02/2021	23/02/2026	EUR	3 000	0,25	2 803 652,05	0,24
XS2307573993 PACCAR FIN EURO 0%21-010326	01/03/2021	01/03/2026	EUR	750		701 685,00	0,06
XS2413696761 ING GROEP TV21-291125	29/11/2021	29/11/2025	EUR	161		15 556 134,51	1,36
XS2432293673 ENEL FIN INTL 0,25%22-171125	17/01/2022	17/11/2025	EUR	2 800	0,25	2 651 518,91	0,23
XS2466172280 DAIM T INTL FIN 1,25%22-060425	30/03/2022	06/04/2025	EUR	108	1,25	10 605 811,86	0,92
XS2477154871 LEASEPLAN 2,125%06052025	06/05/2022	06/05/2025	EUR	11 500	2,12	11 457 226,28	1,00
XS2533012790 COCA COLA HBC FIN 2,75%22-0925	23/09/2022	23/09/2025	EUR	1 000	2,75	999 263,93	0,09
XS2554487905 VW INTL FIN.4,125%22-151125	15/11/2022	15/11/2025	EUR	10	4,12	1 018 242,54	0,09
XS2559453431 PACCAR FIN EURO 3,25%22-291125	24/11/2022	29/11/2025	EUR	1 267	3,25	1 273 307,03	0,11
XS2572989650 TOYOTA MOTOR FI 3,375%23-0126	13/01/2023	13/01/2026	EUR	3 214	3,38	3 332 003,11	0,29
XS2573331324 ABN AMRO 3,625%23-100126 292	10/01/2023	10/01/2026	EUR	27	3,62	2 817 543,94	0,25

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
XS2604697891 VW INTL FINANCE 3,875%23-0326	29/03/2023	29/03/2026	EUR	27	3,88	2 802 099,98	0,24
XS2613658470 ABN AMRO 3,75%23-200425	13/04/2023	20/04/2025	EUR	25	3,75	2 575 436,07	0,22
XS2631416950 ASML HLDG 3,5%23-061225	30/05/2023	06/12/2025	EUR	4 572	3,50	4 622 143,84	0,40
TOTAL NORVEGE						11 986 860,89	1,04
XS2124046918 SANTAND CONS BK 0,125%20-0225	25/02/2020	25/02/2025	EUR	35	0,12	3 363 284,73	0,29
XS2441296923 SANTAND CONS BK 0,5%22-110825	11/02/2022	11/08/2025	EUR	9	0,50	857 601,79	0,07
XS2534276808 SPBK 1 SR-BANK 2,875%22-200925	20/09/2022	20/09/2025	EUR	7 767	2,88	7 765 974,37	0,68
TOTAL NOUVELLE ZELANDE						23 968 944,65	2,09
XS2448001813 WESTPAC SECU.1,099%22 240326	24/02/2022	24/03/2026	EUR	25 000	1,10	23 968 944,65	2,09
TOTAL PORTUGAL						986 732,47	0,09
PTGALCOM0013 GALP ENERGIA 2%20-150126	18/06/2020	15/01/2026	EUR	10	2,00	986 732,47	0,09
TOTAL SUEDE						37 448 822,76	3,26
XS1788605936 SECURITAS 1,25%18-060325	06/03/2018	06/03/2025	EUR	2 300	1,25	2 251 374,23	0,20
XS1877892148 SKF 1,25%18-170925	17/09/2018	17/09/2025	EUR	6 260	1,25	6 068 998,16	0,53
XS2133390521 VATTENFAL 0,05%25	12/03/2020	15/10/2025	EUR	400	0,05	378 727,72	0,03
XS2480958904 VOLVO TREASURY 1,625%22-180925	18/05/2022	18/09/2025	EUR	800	1,62	781 656,55	0,07
XS2555192710 SWEDBANK 3,75%22-141125	14/11/2022	14/11/2025	EUR	24 400	3,75	24 753 627,98	2,15
XS2558953621 SEB 3,25%22-241125	24/11/2022	24/11/2025	EUR	3 200	3,25	3 214 438,12	0,28
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE						72 329 882,20	6,30
XS0991099630 IBM 2,875%13-071125	07/11/2013	07/11/2025	EUR	5 000	2,88	4 995 487,30	0,44

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
XS0993148856 AT&T 3,5%13-171225	13/11/2013	17/12/2025	EUR	5 800	3,50	5 828 858,96	0,51
XS1030900242 VERIZON COMM 3,25%14-170226	12/02/2014	17/02/2026	EUR	4 800	3,25	4 969 167,12	0,43
XS1143916465 PRAXAIR 1,625%14-011225	01/12/2014	01/12/2025	EUR	800	1,62	779 260,13	0,07
XS1180256528 MORGAN STANLEY 1,75%15-300125	30/01/2015	30/01/2025	EUR	1 516	1,75	1 509 929,15	0,13
XS1209863254 BANK OF AMERICA 1,375%15-0325	26/03/2015	26/03/2025	EUR	1 000	1,38	985 991,83	0,09
XS1509006380 GLDM SACHS GRP 1,25%16-010525	01/11/2016	01/05/2025	EUR	1 500	1,25	1 466 273,69	0,13
XS1560863802 BANK OF AMERICA TV17-070225	07/02/2017	07/02/2025	EUR	10 000		10 101 076,71	0,88
XS1651071877 THERMO FISHER SCIEN 1,4%17-26	24/07/2017	23/01/2026	EUR	800	1,40	783 066,30	0,07
XS2093880735 BERRY GLOBAL 1%20-150125	02/01/2020	15/01/2025	EUR	4 000	1,00	3 907 055,65	0,34
XS2100788780 GENERAL MILLS 0,45%20-150126	15/01/2020	15/01/2026	EUR	750	0,45	711 444,04	0,06
XS2125145867 GENERAL MOTORS 0,85%20-260226	26/02/2020	26/02/2026	EUR	9 200	0,85	8 809 022,68	0,77
XS2149207354 GLDM SACHS GRP 3,375%20-270325	27/03/2020	27/03/2025	EUR	11 000	3,38	11 264 265,08	0,97
XS2166217278 NETFLIX 3%20-150625	28/04/2020	15/06/2025	EUR	2 700	3,00	2 690 577,00	0,23
XS2229875989 FORD MOTOR CRED 3,25%20-150925	15/09/2020	15/09/2025	EUR	2 599	3,25	2 593 952,12	0,23
XS2251742537 AVANTOR FDG 2,625%20-011125	06/11/2020	01/11/2025	EUR	1 000	2,62	985 880,83	0,09
XS2434710799 NATL GRID 0,41%22-200126	20/01/2022	20/01/2026	EUR	750	0,41	710 631,78	0,06
XS2557526006 THERMO FISHER SCIEN 3,2%22-26	21/11/2022	21/01/2026	EUR	6 500	3,20	6 712 887,46	0,58
XS2590758400 AT&T 3,55%23-181125	18/05/2023	18/11/2025	EUR	2 500	3,55	2 525 054,37	0,22
TOTAL Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou assimilé						4 943 244,81	0,43
TOTAL ROYAUME UNI						4 943 244,81	0,43

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
XS1788515606 NATWEST GROUP TV18-020326	02/03/2018	02/03/2026	EUR	5 000		4 943 244,81	0,43
TOTAL Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé						1 795 318,85	0,16
TOTAL FRANCE						1 795 318,85	0,16
FR0014007KL5 RCI BANQUE 0,5%22-140725	14/01/2022	14/07/2025	EUR	1 875	0,50	1 795 318,85	0,16
TOTAL Titres subordonnés (TSR - TSDI)						66 219 288,78	5,77
TOTAL FRANCE						66 219 288,78	5,77
FR0012620367 CREDIT AGR.2,70% 15-140425 TSR	14/04/2015	14/04/2025	EUR	3 100 000	2,70	3 070 931,10	0,27
FR0012737963 CREDIT AGR.2,7% 15-150725	15/07/2015	15/07/2025	EUR	2 000 000	2,70	1 963 139,13	0,17
FR0012891992 CRED.AGRIC.2,80% 15-161025 TSR	16/10/2015	16/10/2025	EUR	9 700 000	2,80	9 526 475,43	0,83
FR0013030129 CA SA 3% 15-211225 TSR	21/12/2015	21/12/2025	EUR	11 400 000	3,00	11 265 952,28	0,98
FR0013076353 CRED.AGRICOL.2,80% 16-270126TSR	27/01/2016	27/01/2026	EUR	12 650 000	2,80	12 490 912,50	1,09
FR0013299641 BNP CARDIF 1% 17-291124	29/11/2017	29/11/2024	EUR	128	1,00	12 454 992,44	1,08
XS1190632999 BNP PARIBAS 2,375% 15-170225	17/02/2015	17/02/2025	EUR	9 000	2,38	9 062 477,25	0,79
XS1385945131 BFCM 2,375% 16-240326 SUB.EMTN	24/03/2016	24/03/2026	EUR	64	2,38	6 384 408,65	0,56
TOTAL Titres d'OPC						67 861 102,25	5,91
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE						67 861 102,25	5,91
TOTAL FRANCE						67 861 102,25	5,91
FR0007033477 CM-AM INSTITUTIONAL SHORT TERM (RC)			EUR	22 207,7058		49 666 867,79	4,32
FR0007081088 CM-AM CREDIT LOW DURATION (RD)			EUR	186,781		5 240 932,91	0,46
FR0013373206 CM-AM SHORT TERM BONDS (IC)			EUR	79,3397		8 235 987,16	0,72

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
FR0013472461 CM-AM HIGH YIELD 2024 (IC)			EUR	45,819		4 717 314,39	0,41

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques***COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C2 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques***COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C3 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: CM-AM OBLI IG 2025
Identifiant d'entité juridique: 969500V144JORQL25953

Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: ___%



dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: ___%



Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de



5% d'investissements durables ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales en adoptant une approche d'amélioration de score ESG. Le score ESG du portefeuille (moyenne pondérée par le poids de l'actif) doit ainsi être meilleur que celui de son univers de référence.

Le score ESG du produit financier en fin d'exercice était de 6,40/10 tandis que son univers de référence affichait un score de 6,20/10. Les caractéristiques environnementales et sociales poursuivies par le fonds (via le score ESG) ont donc été atteintes.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont:

- le score ESG,
- La proportion d'investissement durable.

Le score ESG du produit financier est de 6,40/10, en amélioration de 7 points sur la période. Cela est dû à une meilleure sélection des émetteurs.

Le score ESG est resté supérieur au score ESG de l'univers de référence, pour des raisons liées notamment à une surexposition aux émetteurs engagés et « best-in-class »

● **... et par rapport aux périodes précédentes?**

Le score ESG du produit financier est de 6,40/10, en amélioration de 7 points sur la période. Cela est dû à une meilleure sélection des émetteurs.

● **Quelles étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Ce produit financier se donne une poche d'investissement minimale pour investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management. Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:

- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversés et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La stratégie d'investissement guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
BANQUE FED CRED MUTUEL	Banques	4,42%	FR
BNP PARIBAS	Banques	3,93%	FR
CREDIT AGRICOLE LONDON	Banques	3,86%	FR
NATWEST GROUP PLC	Banques	3,40%	GB
BPCE SA	Banques	2,40%	FR
BARCLAYS PLC	Banques	2,14%	GB
ARVAL SERVICE LEASE SA/F	Banques	2,13%	FR
BELFIUS BANK SA/NV	Banques	2,00%	BE
COMMERZBANK AG	Banques	1,66%	DE
INTESA SANPAOLO SPA	Banques	1,61%	IT

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **14/10/2022–31/12/2023**



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

● Quelle était l'allocation d'actifs?

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

Le produit financier s'engage sur un minimum de 5% d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

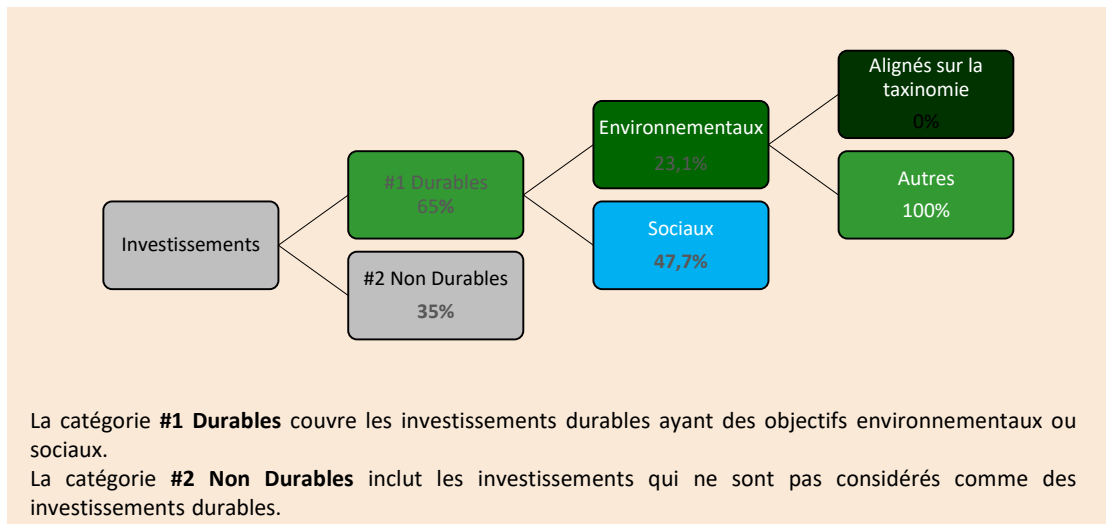
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non Durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs suivants:

- Les banques,
- Les captives automobiles,
- Les services aux collectivités.

No



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.

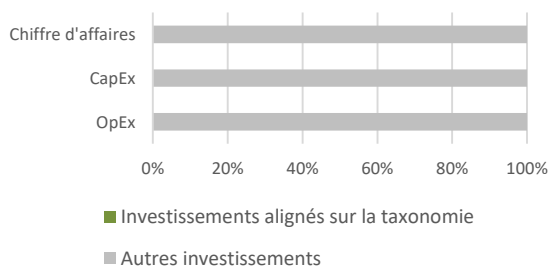
Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

● **Ce produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?**

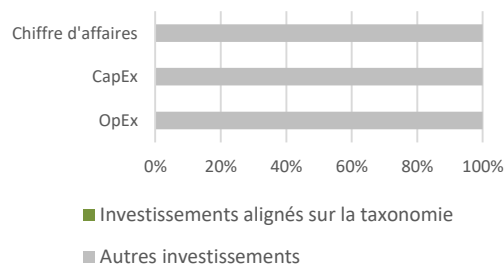
Non

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses**



1. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors **obligations souveraines**



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

N/A

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

N/A



● **Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?**

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit 23,1% (voir tableau allocation d'actifs).



● **Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?**

La part d'investissement durables sur le plan social était de 47,7%.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «#2 Non durables», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

NA

- En quoi l'indice désigné différait-il d'un indice de marché large pertinent?**

NA

- Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?**

NA

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

NA

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

NA

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.



61, rue Henri Regnault La Défense
92400 COURBEVOIE
France
Tél : +33 (0)1 49 97 60 00
Fax : +33 (0)1 49 97 60 01
www.mazars.fr

FCP CM-AM OBLI IG 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Relatif à l'exercice de 14 mois clos le 29 décembre 2023

FCP CM-AM OBLI IG 2025

4, rue Gaillon
75002 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Relatif à l'exercice de 14 mois clos le 29 décembre 2023

Aux porteurs de parts du FCP CM-AM OBLI IG 2025,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) CM-AM OBLI IG 2025 relatifs à l'exercice de 14 mois clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 14 octobre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée-ci avant. Nous n'exprimons donc pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces

informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.


Le Commissaire aux comptes

Mazars

Fait à Courbevoie, date de la signature électronique

Document authentifié et daté par signature électronique 22 mars 2024

DocuSigned by:



Gilles Durand-Roux

F03E23C213CF452...

Gilles DUNAND-ROUX